

# Aide publique européenne de 3,2 mds d'€ pour développer un « airbus des batteries » : Quel impact d'un point de vue écologique ?

Lundi 9 décembre 2019, la Commission européenne a autorisé sept Etats membres, dont l'Allemagne et la France, à apporter une aide publique de 3,2 milliards d'euros pour développer dans l'UE le secteur des batteries électriques.

(+ d'infos, ici)

En mai dernier, RTE publiait son étude sur le l'impact du développement du véhicule électrique sur le système électrique. Le gestionnaire du réseau mettait en évidence sa faisabilité sereine ainsi que sa contribution économique et écologique vertueuse à l'horizon 2035. Le lieu de construction des batteries équipant ces véhicules faisait partie des paramètres étudiés.

L'étude de RTE mettait ainsi en évidence que, d'un point de vue écologique :

- Les émissions de CO2 d'un véhicule électrique français seraient, au minimum, divisées par 4 par rapport à celles d'un véhicule thermique, cycle de vie complet de la batterie compris.
- Le lieu de fabrication des batteries, la croissance modérée de leur capacité de stockage, l'accroissement de leur taux de recyclage, le pilotage de la recharge ainsi qu'un usage plus important des transports en commun et des mobilités douces contribueraient également à réduire significativement l'impact environnemental du secteur des transports. Combinés, ces leviers peuvent permettre d'éviter l'émission de deux fois plus de CO2.

Pour retrouver les conclusions complètes de l'étude de RTE sur le développement du véhicule électrique : <https://media.rte-france.com/aide-europeenne-pour-un-airbus-des-batteries/>

## Vos contacts - National

Lola BEAUVILLAIN DE  
MONTREUIL

Perrine MAS  
National

**National**

Responsable des relations presse

T+33 (0)1 41 02 16 76

P+33 (0)7 62 80 34 66

Écrivez-nous

Attachée de presse

T+33 (0)1 41 02 12 79

P+33 (0)7 76 11 72 67

Écrivez-nous

